



LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 OCTOBRE 2020**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	M.	P. MEYLAN, Président
		M.	S. VENTRE, Secrétaire
		Mmes	J. PARACCHINI et M. PASCHE
		MM.	S. AGUET, F. CAL SUAREZ, F. MERLON, R. PARTY et B. SCHOPFER
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	C. DUBELLY HATINGUAIS, Adjointe
<u>EXCUSÉS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Vice-Présidente
(Quarantaine COVID-19)		Mmes	C. BAILLIF et B. DESPLAND
		M.	C. BRUNNER, J.-L. FERRARI et C. HUBER

M. le Président ouvre la séance à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020

Après une légère rectification, le procès-verbal est approuvé l'unanimité soit par 8 oui.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Travaux au chemin du Clédal

M. Bouvier confirme que les travaux effectués au chemin du Clédal étaient planifiés et seront pris en charge par la Commune, ledit chemin faisant partie du domaine public communal (DP communal).

M. Party signale que selon le marquage au sol, il n'est plus possible d'accéder directement à la station-service. En effet, une ligne blanche continue a remplacé la ligne traitillée à la sortie du chemin. Ce qui implique que les véhicules doivent prendre le stop, traverser la piste cyclable et la voie descendante de la route de Chancy, rouler 20 mètres pour retourner à gauche et entrer dans la station : manœuvre totalement inutile et dangereuse vu la limitation de vitesse à 80km/h sur ce tronçon.

M. Bouvier va se renseigner au sujet du traçage.

b) Journée de la propreté

Mme Dubelly Hatinguais remercie vivement les membres du Conseil municipal ayant répondu présents lors de cette journée. Elle souligne une forte affluence car 80 repas ont été offerts, déjeuner durant lequel les mesures sanitaires ont évidemment été respectées.

Elle salue l'organisation de cette magnifique journée, notamment **M. Ventre**, chargé de convier les deux exposants de vélos électriques, stands qui ont remporté un franc succès tout comme les animations de l'Association Terragir.

Elle relève également « l'Urban plogging » qui a encadré une partie de la journée et a entraîné tous les participants, sportifs ou non, à faire un échauffement dans une ambiance festive avant le début du ramassage.

c) Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG)

Mme Dubelly Hatinguais décrit brièvement les buts de cette association qui regroupe 14 communes genevoises, 3 vaudoises, 7 du département français de l'Ain et 2 de Haute-Savoie. Elle lutte ardemment contre les nuisances produites par l'exploitation de l'aéroport international de Genève. Lors de la dernière AGE, tenue le 14 septembre dernier, plusieurs points ont été abordés, entre autres la reprise des vols depuis le début du confinement (env. 50%) et la mise en ligne de leur nouveau site internet, comportant une bibliothèque d'informations très intéressantes à consulter.

M. Cal Suarez complète par une indication reçue lors de la conférence de presse de l'aéroport en présence des Autorités cantonales, notamment de M. Dal Busco. Alors que le couloir le long du Jura permettrait aux avions de tourner plus rapidement à droite et d'économiser ainsi du carburant et de moins polluer, il est affirmé qu'il s'agit uniquement d'un raccourci ne pouvant être emprunté communément. Malgré des arguments écologiques et environnementaux forts, l'ATCR-AIG n'a pas eu gain de cause et une plus grande boucle sera effectuée au-dessus de Genève (et des alentours) créant au passage plus de pollution ...

d) FASe

Mme Dubelly Hatinguais communique sur les animations organisées cet été par la FASe. En effet, 13 activités ont été aménagées dont 3 camps multisports ayant regroupé 16 jeunes de la Champagne. En outre, une campagne de prévention a été menée par 6 jeunes qui se sont promenés dans la rue afin d'expliquer les mesures sanitaires et prévenir les comportements à risque. Ceci leur a permis de se responsabiliser par rapport au Covid-19.

Par ailleurs, les boums anniversaires ont repris au local des jeunes. Elles accueillent 10 à 15 enfants encadrés par 2 jeunes en sus de l'éducateur de la FASe, sous réserve évidemment des mesures sanitaires à venir.

e) Site internet

Dans le cadre de la réalisation du nouveau site internet, **Mme Dubelly Hatinguais** informe les Conseillers-ères municipales qu'un shooting photo aura prochainement lieu à la salle communale. De plus amples informations sur l'organisation de ce dernier seront données dès que possible.

f) OCAN - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

M. Beuchat fait part du projet de ce Département consistant à aménager, au printemps prochain, « une butte aux oiseaux », principalement des hirondelles, au bord du Rhône. Cette dernière jouxtera la place de pique-nique de l'embouchure de la Laire, que la Commune souhaitait garder jusqu'à la réalisation de la zone de détente du Longet.

M. Schopfer demande qui entretient cette place et quel est le coût de celui-ci.

M. Beuchat répond que M. Egenter passe régulièrement pour nettoyer le terrain et vider les poubelles.

M. Cal Suarez explique qu'il a vu un reportage télévisé dans lequel il était dit qu'un des projets de l'EPFL est de s'occuper des rives du Rhône. La Commune pourrait éventuellement les solliciter. En effet, il est important de canaliser les promeneurs afin que ceux-ci ne dégradent pas les bords sauvages et protégés. Il existe peut-être des idées simples et à peu de frais pour y parvenir.

M. Party ajoute que cet endroit est vraiment sympa et qu'il serait dommage de le supprimer.

M. Schopfer demande dans quel délai la Commune doit se prononcer sur le maintien ou non de la place de pique-nique.

M. Beuchat souhaite un vote de principe ce soir.

Mme Pasche s'inquiète de savoir si un poste d'observation sera aménagé.

M. Beuchat répond par l'affirmative. L'observatoire sera toutefois suffisamment distant afin de ne pas effrayer les volatiles.

Mme Pasche trouve que ces deux « activités » sont quelque peu antinomiques et semblent trop proches.

M. Beuchat indique que ces deux aménagements ne sont pas incompatibles car selon ce qui est prévu, ils restent quand même relativement éloignés. Seul l'éclairage de la route de Bellegarde semble inadéquat pour les oiseaux.

Enfin, **M. Beuchat** demande au Conseil municipal de se prononcer par un vote de principe sur la conservation de la place de pique-nique.

Le maintien de la place de pique-nique est souhaité à l'unanimité, soit par 8 oui.

4. NOMINATION DES PRÉSIDENTS-ES ET VICE-PRÉSIDENTS-ES DES LOCAUX DE VOTE POUR 2021

M. le Président soumet la liste pour les **7 mars** (votation populaire), **13 juin** (votation populaire), **26 septembre** (votation populaire) et **28 novembre** (votation populaire), à savoir :

Présidente	:	Mme Valérie Froelicher
Suppléante de la Présidente	:	Mme Sarah Terraneo
Vice-Présidente	:	Mme Valérie Moron
Suppléante de la Vice-Présidente	:	Mme Anne-Marie Pugin

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 8 oui.

Il est pris acte de ces nominations.

5. PROJET DE BUDGET 2021

M. le Président passe la parole à **M. Bouvier**.

M. Bouvier remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du budget.

Il suggère de renvoyer le projet de budget 2021 en commission des finances pour l'examen détaillé de tous les éléments. Il rappelle que celle-ci est reportée de quelques semaines en raison du Covid-19.

M. le Président demande aux Conseillers-ères municipaux-ales de se prononcer par un vote sur le renvoi du sujet en commission des finances.

Ce renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 8 oui.

Le report de cette séance a été fixé au mardi 3 novembre 2020.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication, **M. Meylan** indique toutefois qu'une prochaine séance doit être agendée.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

Aucune communication.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

En l'absence des Présidente et Vice-Présidente, il n'est fait part d'aucune information.

d) Commission des finances

M. Merlon confirme que la commission se réunira le 3 novembre 2020.

e) Commission des relations publiques et de la communication

En l'absence des Présidente et Vice-Présidente, il n'est fait part d'aucune information.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

M. Schopfer annonce que la séance a été annulée à cause de la quarantaine de plusieurs de ses membres et notamment de son Président.

Chemin de Champlong

M. Merlon insiste sur le fait que les véhicules continuent à se garer régulièrement sur le trottoir et que les enfants doivent dans ce cas se déporter sur la route pour aller à l'école ou au Proxi.

Peut-être est-il possible d'en informer la police afin qu'une opération « coup de poing » sur une semaine soit organisée.

M. Beuchat répond par l'affirmative mais souhaite vérifier auparavant s'il s'agit du domaine public ou privé.

Gravière

M. Aguet se renseigne à propos d'une autorisation sur la gravière au lieu-dit des Meurons et demande où cela se trouve.

M. Beuchat lui explique que c'est entre la route de Chancy et Passeiry, là où les blocs de pierre sont visibles depuis la route lorsque l'on revient de la ville. Il précise encore que ce lieu avait été validé à l'époque.

« Rave party »

M. Aguet demande s'il est possible de faire quelque chose afin de limiter les nuisances sonores de ces manifestations.

M. Bouvier indique que ces fêtes ont lieu tant sur Suisse que sur France et avoir systématiquement contacté la police, mais qu'elle ne peut intervenir que si la fête se déroule sur le territoire helvétique. L'Exécutif profitera d'une prochaine rencontre avec les magistrats des communes de Valleiry et Pougny pour en discuter.

Il mentionne que le 117 a été appelé car de la musique était trop forte dans le préau à 20h30. Pour ces nuisances, la gendarmerie est intervenue rapidement et a fait stopper un cours de zumba.

M. Aguet s'inquiète des nuisances provoquées par ces festivités nocturnes qui risquent de se propager au vu de la fermeture des discothèques.

Constructions sauvages

M. Bouvier informe le Conseil municipal qu'un rendez-vous avec la police des constructions aura lieu demain pour faire le tour des sites problématiques, notamment les jardins sauvages des Raclerets, la parcelle Sici et le hangar sur le chemin de Champlong.

Route de Valleiry

Suite à la lecture du dossier « petites douanes », **M. Aguet** demande si la pose de feux alternatifs près du pont sur la route de Valleiry est toujours d'actualité.

M. Beuchat confirme que cette mesure de limitation du trafic aux petites douanes a été évoquée. Mais elle ne pourra être mise en place uniquement lorsque Viry aura installé sa borne de covoiturage.

M. Bouvier complète en indiquant qu'une séance à ce sujet doit prochainement avoir lieu.

M. le Président lève la séance à 20h40.



Le Président du Conseil municipal
Pierre Meylan



Le Secrétaire du Conseil municipal
Stefano Ventre



La Secrétaire
Joëlle Noverraz